



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Corée du Nord et Corée du Sud

Question écrite n° 97168

Texte de la question

M. Jean-Jacques Candelier interroge Mme la ministre d'État, ministre des affaires étrangères et européennes, sur la qualité des observateurs français ayant assisté aux manoeuvres effectuées du 28 novembre au 1er décembre 2010 en mer Jaune par les États-unis et la Corée du sud. Le 23 novembre 2010, la Corée du nord et la Corée du sud ont échangé des tirs d'artillerie autour de la « ligne de limite nord » fixée unilatéralement en mer Jaune par les États-unis en 1953, et contestée par la Corée du nord. Par la suite, la Chine et la Russie ont appelé à une réunion d'urgence des six pays participant aux pourparlers sur la dénucléarisation de la péninsule. La Corée du nord a accepté le principe d'une telle réunion, à la différence de la Corée du sud, des États-unis et du Japon qui ont organisé des manoeuvres militaires conjointes. Des représentants de la France auraient assisté aux manoeuvres navales américano-sud-coréennes. Il souhaiterait connaître leur nombre et leur qualité, ainsi que le résultat de leur mission. Par ailleurs, il lui demande quelle est la position du Gouvernement quant aux initiatives de la Chine et de la Russie destinées à apaiser les tensions dans la péninsule coréenne.

Texte de la réponse

Le 23 novembre 2010, la Corée du Nord a procédé à des tirs d'artillerie sur l'île sud-coréenne de Yeonpyeong, faisant quatre morts, dont deux civils, et plusieurs dizaines de blessés. La France a condamné cette attaque avec la plus grande fermeté. Du 28 novembre au 1er décembre 2010, des manoeuvres militaires navales communes entre la Corée du Sud et les États-Unis se sont déroulées en mer Jaune. Ces manoeuvres d'entraînement, à caractère exclusivement défensif, avaient été programmées depuis plusieurs mois et n'ont pas été décidées à la suite du bombardement de l'île de Yeonpyeong. La France, en tant que membre du commandement des Nations unies (UNC) en Corée, a été tenue étroitement informée de ces exercices militaires. L'attaché de défense près l'ambassade de France en Corée est régulièrement associé en qualité d'observateur aux exercices américano-sud-coréens, en tant qu'officier de liaison auprès du commandement des Nations unies en Corée. Toute initiative destinée à apaiser les tensions dans la péninsule coréenne doit être encouragée. La plus cruciale consisterait pour la Corée du Nord à faire preuve de bonne volonté, en s'engageant en particulier à s'abstenir de nouvelle provocation et en abandonnant de manière complète, vérifiable et irréversible ses armes nucléaires et ses programmes nucléaires, comme le demandent les résolutions 1718 et 1874 du Conseil de sécurité des Nations unies. La France continue d'appeler la Corée du Nord à s'abstenir de tout geste susceptible d'accroître la tension dans la région, à reprendre la voie du dialogue intercoréen, des pourparlers à six et de la légalité internationale.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Jacques Candelier](#)

Circonscription : Nord (16^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 97168

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 décembre 2010, page 13849

Réponse publiée le : 10 mai 2011, page 4789